



Association des propriétaires résidents à Morgins ■ CH-1875 Morgins

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE PROMORGINS

du samedi 4 janvier 2025 à 17h00 au foyer de la Jeur

1. Ouverture et bienvenue

En ouvrant la séance, le président Guy Chessex salue la présence de

Mme Corinne Cipolla, présidente de la commune de Troistorrents,
M. Henri-Pierre Galletti, Président de RDDM SA
M. Martin Gygax, co-président de l'Apcach
M. Denis-Eric Scherz, co-président de l'Apcach
M. Pascal Bergeron, directeur de PDS – CH SA

9 membres se sont fait excuser :

Lavanchy Catherine
Lavanchy Gilbert et Sylviane
Schneider Jacques et Brigitte
Gumy Thérèse
Regamey Philippe
Rytz François et Béatrice
Allet Benoît et Michèle
Rudaz Michel
Maspero Philippe

Ont transmis une procuration :

Tombet Josiane
Proserpi Dino
Bezençon Pierre-Alain et Christine

Afin d'honorer la mémoire des membres disparus au cours de l'année écoulée, le président prie l'assemblée de bien vouloir se lever et de faire silence pendant quelques instants

(Mmes Suzanne Savary et Simone Roh).

Le président précise que l'assemblée générale a été convoquée, conformément à l'art. 7 des statuts, par avis électronique et écrit adressés à chaque membre le 12 décembre 2024, soit plus de 20 jours avant l'assemblée générale.

Il constate que 34 membres sont présents ou représentés.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 janvier 2024

Chaque membre a reçu le procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice 2022 - 2023 et a donc pu en prendre connaissance.

Personne n'en demande la lecture. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Président

Le président constate que les sorties 2022 - 2023 ont rencontré du succès.

Il a participé aux assemblées générales suivantes :

- Fédération Valaisanne des Résidences secondaires
- Apcach
- Ranch de Morgins
- Portes du Soleil Suisse SA.

Comme il l'avait annoncé à l'assemblée générale de l'année dernière, et après 15 ans de comité, dont 10 ans à la présidence, il a décidé de remettre son mandat de président.

Il remercie le Comité de son appui et du travail accompli. Plus de détails sur les activités de l'association seront développés sous le point 7 de l'ordre du jour.

4. Rapport de la trésorière

Les comptes sont présentés par Viviane Lüthi.

L'exercice 2023-24 présente un bénéfice de CHF 797.08.

Les recettes se montent à CHF 3'718.30 et sont principalement constituées des cotisations (CHF 3'440.00 – en baisse de CHF 120.00).

Les charges s'élèvent à CHF 2'921.22.

La fortune se monte à CHF 21'433.57 (2023 : CHF 20'636.49).

Le président remercie Viviane pour la présentation des comptes.

5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation, approbation des comptes, décharge au comité

5.1 Rapport des vérificateurs

M.Pierre Fischer présente le rapport des vérificateurs. Le rapport conclut à l'acceptation des comptes et à des remerciements adressés à la trésorière Viviane Lüthi.

5.2 Approbation du rapport des vérificateurs des comptes au 30 septembre 2024

Le président prie l'assemblée d'approuver le rapport des vérificateurs par un lever de main. Cela est fait à l'unanimité.

5.3 Approbation des comptes au 30 septembre 2024

La discussion n'est pas demandée. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

5.4 Décharge au Comité

La décharge au Comité est adoptée à l'unanimité, le comité n'ayant pas pris part au vote.

Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

6. Cotisation 2025

Le comité propose de maintenir la cotisation à CHF 40.00 pour 2025. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Rapports d'activité

7.1 Mazout

Monsieur Jacques Pernet, responsable de la commande du mazout, commente l'action mazout. 27 membres en ont profité. 40 000 l ont été commandés au lieu de 34 000 l'an passé. Il constate que malgré les fluctuations des prix du mazout, le



Association des propriétaires résidents à Morgins ■ CH-1875 Morgins

système de regroupement est avantageux. En mai 2025 une nouvelle demande d'offre sera faite.

7.2 Sorties

Guy Chessex commente les sorties 2023-2024.

4 novembre 2023 : Brisolée à la Cave André Roduit à Fully.

La manifestation a réuni 25 personnes pour déguster une excellente brisolée préparée par la famille Roduit. Excellente ambiance.

20 janvier 2024 : Rallye du Goût en raquettes à Morgins.

Par petits groupes, 14 personnes ont participé au Rallye du Goût. Après 2 1/2 heures de marche et de dégustation de divers produits régionaux, les membres présents se sont retrouvés à la grande salle de la Jeur avec les non-marcheurs (11 personnes) pour l'apéritif et les raclettes. Excellente soirée avec une bonne ambiance.

23 juin 2024 : De la cueillette à l'assiette.

Par un temps froid et mauvais, 10 personnes se sont retrouvées à Croix-de-Culet pour cueillir des plantes et élaborer des plats sous la conduite de Guillaume Besson. Le temps passé à l'extérieur a été très court au vu des conditions météo. La préparation des mets s'est effectuée dans l'ancienne cabane des douaniers.

31 août 2024 : Raclette à l'alpage de Tovares (Chanso).

17 personnes se sont déplacées à Chanso pour profiter d'une excellente raclette et de la dégustation de plusieurs fromages aromatisés par les soins de Benjamin Dubosson, exploitant de l'alpage.

Le président remercie tous les participants aux sorties organisées ; il espère que les membres seront aussi nombreux cette année 2025. Il attend d'éventuelles propositions de sorties.



Association des propriétaires résidents à Morgins ■ CH-1875 Morgins

8. Elections statutaires

8.1 Comité

En préambule, le président rappelle qu'il démissionne du comité et du poste de président à l'occasion de cette assemblée générale du 4 janvier 2025.

Le comité actuel est composé de :

Viviane Lüthi, trésorière
Chantal Gaudin, membre
Claude Ruey, secrétaire
Jacques Pernet, responsable commande mazout
Nathalie Angéloz, responsable du site Internet.

Le comité a le plaisir de présenter la candidature de M. Philippe Grau, excusé pour des raisons de santé.

Les membres du comité ainsi que Monsieur Philippe Grau sont élus à l'unanimité.

8.2 Election du Président

Le Comité propose d'élire M. Claude Ruey à la présidence de Promorgins. Madame Chantal Gaudin présente brièvement Monsieur Ruey.

Ce dernier est élu par acclamations.

8.3 Vérificateurs des comptes

Actuellement MM. Daniel Bernard et Pierre Fischer sont les vérificateurs, alors que Mme Priska Weis est suppléante.

Les 3 se représentent pour une année supplémentaire. Ils sont confirmés par applaudissements.

Pour l'exercice 2024-2025, les vérificateurs seront donc MM. Daniel Bernard et Pierre Fischer ; suppléante : Mme Priska Weis.

9. Propositions individuelles

Le comité n'a pas reçu de propositions individuelles.

10. Divers

Monsieur Galletti, président de RDDM, prend la parole pour expliquer la politique suivie par son organisation. On a notamment professionnalisé toute l'organisation de promotion du tourisme avec un budget de 4 400 000 Fr. Une vraie politique de pilotage a été développée pour les sites d'accueil, pour l'événementiel, pour le marketing et le contrôle qualité, avec un effectif de personnel de 20,4 équivalent plein temps. Le défi majeur est d'unir les acteurs du domaine.

M. Florian Barro félicite RDDM pour son action et les résultats obtenus. La révision des taxes de séjour a été profitable.

À la suite de diverses questions, la présidente de la commune, Madame Corinne Cipolla, explique la nouvelle politique de salage expérimentée pour certains chemins ; elle précise que les arrêts de bus doivent encore être mieux définis, de même que leur destination, tout en indiquant qu'il y a eu un couac de communication à propos des horaires basse saison et haute saison, mais précise que le planning général a été amélioré pour tout ce qui concerne les navettes ; il n'y a par exemple plus de pause à midi.

Madame Viviane Lüthi s'inquiète de l'état des pistes du Corbeau et notamment d'une signalisation insuffisante. Monsieur Pascal Bergero, directeur de PDS Suisse SA, explique qu'il y a eu un raté à ce sujet, même si la piste du Corbeau n'est pas prioritaire. Il relève qu'avec le manque de neige il n'a pas été possible de préparer les pistes comme on l'aurait voulu. Il précise néanmoins qu'il n'est pas question de fermer la piste du Corbeau ; cela dit, en accord avec les organisations de protection de la nature, on ne préparera qu'une seule piste pour descendre à Morgins.

Monsieur Florian Barro s'étant demandé quel rôle joue le niveau des prix, Monsieur Bergero indique que toutes les enquêtes montrent que le prix n'est jamais que le quatrième critère dans les sondages faits auprès du public. Quant au Magic Pass, c'est un business model qui n'est pas applicable partout.

À la question d'un membre se demandant quelles sont les entreprises conseillées dans la région, il est répondu qu'il existe une liste de ces entreprises auprès de l'office du tourisme.

À la suite de la discussion, Madame Corinne CIPOLLA, présidente de la commune, présente un exposé sur l'avenir de Morgins et en particulier de la place du village (un document à ce sujet peut être consulté sur le site de la commune).

Au nom du comité, le secrétaire, Claude Ruey, remercie vivement Monsieur Guy Chessex pour ses 15 ans de comité dont 10 ans de présidence. Il souligne le fort engagement du président, sa connaissance de la région et des opportunités de visites ainsi que ses contacts dont il a fait bénéficier la société. Au nom du comité, Madame Viviane Lüthi remet un cadeau à Monsieur Guy Chessex. Ce dernier est vivement applaudi par l'assemblée.

L'assemblée se conclut par un apéritif riche préparé en particulier par Madame Chantal Gaudin qui est très vivement remerciée pour l'organisation de cette collation.

Le président



Guy Chessex

Le secrétaire



Claude Ruey

14. 01.2025

NB : prochaine assemblée générale est fixée au samedi 3 janvier 2026.